

## **La Ville de Morges choisit un projet durable pour la rénovation et l'agrandissement du Collège de La Gracieuse**

---

**Après l'organisation d'un mandat d'études parallèles, la Municipalité de Morges a suivi la recommandation du collège d'expert-es et a désigné le bureau Joud Vergély Beaudoin Architectes comme lauréat pour réaliser la rénovation et l'agrandissement du Collège de La Gracieuse. Tous les projets ayant participé au MEP sont exposés au CUBE du 15 au 20 novembre.**

Une procédure de mise en concurrence par mandat d'études parallèles (MEP) a permis de désigner, à l'unanimité du collège d'expert-es, le projet intitulé « JENGA », du groupement piloté par Joud Vergély Beaudoin Architectes à Lausanne, pour la poursuite des études de rénovation et agrandissement du site scolaire de La Gracieuse. Le collège et la Municipalité apprécient particulièrement l'approche du développement durable basée sur les opportunités offertes par le site : économie de sol, réduction des interventions et de l'énergie grise, réemploi de matériaux et éléments de construction, mise en valeur des éléments patrimoniaux et renforcement des liens avec le quartier, etc. Autant de qualités qui apportent pertinence et cohérence à l'ensemble des éléments bâtis et espaces ouverts proposés.

### **Patrimoine architectural**

Le Collège de La Gracieuse accueille des élèves du début de la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 10 ans (1P à 6P). La construction originale s'est faite en très peu de temps, en deux phases (1967-1968, puis 1978) grâce à un système constructif modulaire, proche du système « CROCS » (Centre de Rationalisation et d'Organisation des Constructions Scolaires). Ces bâtiments font partie du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle et inscrits en note 3 au recensement architectural cantonal.

Afin d'accélérer la transition énergétique et répondre aux besoins d'une population en progression, l'école doit aujourd'hui faire l'objet d'une rénovation et d'un agrandissement. Le projet permettra d'augmenter le nombre de classes et intégrera des locaux PPLS (psychologie, psychomotricité, logopédie en milieu scolaire). La construction d'une deuxième salle de gymnastique fait également partie du projet, complétée d'un espace associatif sportif. Le traitement des aménagements extérieurs constitue également un aspect essentiel du projet et intègre notamment de nouveaux terrains de sport. Le grand espace vert à l'est du site est préservé, et des cheminements en lien avec le quartier au sud sont prévus afin d'augmenter la perméabilité sociale du site.

Les études se poursuivront avec le groupement de mandataires lauréat. Après validation du projet, la Municipalité soumettra une demande de crédit de construction au Conseil communal.

Tous les projets ayant participé au MEP sont à voir au CUBE de Beausobre du 15 au 20 novembre, de 8h à 18h.

La Municipalité

Morges, le 14 novembre 2022

---

#### **POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC**

Mme Laure Jaton, municipale Urbanisme, constructions et espace public – tél. +41 79 124 14 48  
M. Cédric Albert, chef du Service Urbanisme, constructions et espace public – tél. +41 21 804 96 72  
M. Christophe Joud, associé Joud Vergély Beaudoin Architectes – tél. +41 21 311 97 78

---